

Opération Ardèch'Alabri - lutte contre les inondations

L'établissement public de bassin versant de l'Ardèche coordonne une opération pour réduire la vulnérabilité des bâtiments situés en zone inondable : c'est le programme Ardèch'ALABRI.

Cet automne, la zone des bâtiments éligibles vient d'être élargie.

Pose d'un batardeau devant votre porte, achat d'une pompe vide cave, mise en place d'un clapet anti-retour d'eaux usées... : cette opération vous permettra de bénéficier d'un diagnostic gratuit de votre bien et d'importantes subventions pour mettre en place ces protections.

- diagnostic gratuit de votre bien ;
- préconisations personnalisées ;
- travaux subventionnés jusqu'à 80 %.

Collectivité, particulier, entreprise : vous pouvez encore vous inscrire

L'opération concerne les bâtiments d'habitation, entreprises ou commerces (moins de 20 salariés - hors campings) et les équipements publics (école, salle des fêtes, vestiaires de sport...), situés en zone inondable dans les communes suivantes : Ruoms, Labeaume, Saint-Alban-Auriolles, Salavas et Vallon Pont d'Arc.

Vous êtes-concerné ? Inscrivez-vous, il reste des places !

alabri@ardeche-eau [dot] fr
Tél. 07 49 76 12 16



Publié le ven 21/10/2022 - 16:08